

Communiqué du 09.07.2025
Interruption de la production *Cyrano de Bergerac*

Interruption de la production et synthèse des auditions
Vers un milieu culturel plus sain
Réactions médiatiques
Aux personnes impliquées

En mars 2025, la création du spectacle *Cyrano de Bergerac*, produite par l'Association La Division de la Joie, a été interrompue à quelques jours de sa Première à La Comédie de Genève. Cette décision a été prise à la suite de témoignages, tardifs mais concordants, signalant une souffrance importante au sein de l'équipe de création, attribuée principalement au comportement de la metteuse en scène à laquelle le projet avait été confié et au cadre de travail qui avait été instauré.

Nous, représentant·e·s de l'Association La Division de la Joie, productrice du projet, et de l'Association Ars Longa, qui en assurait la production exécutive, répondons pleinement de cette décision. Nous regrettons en tant qu'employeur de n'avoir pas empêché que cette situation se produise et de n'être pas intervenu·e·s plus tôt, et en assumons la responsabilité.

Sans volonté polémique, ce document a pour but de rendre compte du contexte de cette décision et des vécus qui nous ont été confiés. Il s'inscrit dans une démarche de transparence et de respect, d'abord envers les personnes impliquées dans le projet, mais aussi envers ses partenaires et le public.

Interruption de la production et synthèse des auditions

Quelques jours avant la Première, un appel de routine avec la metteuse en scène révèle à un·e membre du bureau directeur du projet¹ qu'une comédienne a quitté la production la veille. Qu'elle n'ait pas transmis une telle information de manière spontanée a suscité une inquiétude quant au déroulement des répétitions.

Le jour même, des échanges ont été engagés avec l'équipe de création. Parallèlement, plusieurs personnes ont contacté Ars Longa de leur propre initiative. Jusqu'alors, aucun signalement n'avait

¹ Le bureau directeur du projet réunissait trois personnes : la metteuse en scène, responsable du projet, en charge des aspects artistiques et de la réalisation sur le terrain, où elle était soutenue par deux assistantes ; une salariée de la compagnie, chargée de la diffusion et associée aux volets stratégiques et de production ; la direction de l'organe de production exécutive, Ars Longa Production, représentant légal de l'Association La Division de la Joie sur mandat de son Comité.

été fait, ni par l'équipe, ni par la metteuse en scène ou ses assistantes. Afin de comprendre la situation dans sa complexité, les répétitions ont été suspendues et les membres du bureau du projet, à l'exception de la metteuse en scène, ont rencontré individuellement chacune des membres de l'équipe.

—

Les témoignages des **membres de l'équipe** décrivent une dissonance persistante entre un discours valorisant le soin et la collaboration, et des comportements perçus comme autoritaires ou irrespectueux, notamment au plateau, de la part de la metteuse en scène responsable du projet.

Lors des répétitions, plusieurs comédiennes disent s'être senties piégées entre des interruptions constantes et des indications souvent formulées de manière négative. Cela les empêchait à la fois de construire une proposition d'interprétation et de comprendre ce que la metteuse en scène attendait d'elles. Un schéma répétitif de tentatives et d'interruptions rapides, éprouvant sur le plan émotionnel, était ainsi engagé.

Elles affirment aussi avoir été confrontées à des réactions de sa part perçues comme violentes – citant par exemple des gestes d'agacement ou d'impatience, des paroles jugées agressives ou dévalorisantes. La majorité des comédiennes dit avoir progressivement développé une forme de peur liée à sa façon de les diriger et à l'imprévisibilité de ses réactions, de même que la plupart des autres personnes de l'équipe qui ont assisté à ces échanges.

En dehors du plateau, un climat émotionnel instable nous a été décrit, marqué par l'alternance d'attitudes affectueuses et de réactions défensives de la part de la responsable du projet, y compris face à des demandes factuelles. Ces réactions ont rendu tout ajustement du processus de travail et tout dialogue difficiles, malgré plusieurs démarches effectuées auprès d'elle par des membres de l'équipe et par ses assistantes afin de l'alerter quant aux difficultés rencontrées et à l'impact de son comportement sur les personnes impliquées dans la création.

Les membres de l'équipe de création confient, pour la plupart, avoir été dans l'incapacité de chercher une aide extérieure, que ce soit auprès de la production ou du service PCE, sollicité seulement après la suspension du travail, pour plusieurs raisons. Elles expliquent, notamment, que certains comportements jugés problématiques ont été suivis par des signes de prise de conscience, voire la formulation d'excuses de la part de la metteuse en scène, ce qui a ravivé une forme de confiance et l'espoir d'une amélioration de la situation.

Un grand nombre de témoignages évoquent par ailleurs l'importance prise par des espaces de parole mis en place régulièrement au sein même de l'équipe de création. Ceux-ci visaient à encourager l'écoute mutuelle mais ont, dans les faits, renforcé un huis-clos émotionnel et donné l'illusion d'un cadre protecteur, empêchant les participantes de percevoir la nécessité de faire appel à des personnes extérieures.

—

La metteuse en scène rejoint les autres membres de l'équipe dans le constat que plusieurs outils de travail et de vivre-ensemble se sont révélés inopérants, voire contre-productifs, dans un contexte de forte tension et de manque de temps, tout en soulignant qu'il s'agit de modes de fonctionnement qu'elle a déjà été utilisée avec succès dans ses créations antérieures.

Elle explique avoir abordé les répétitions dans un état de profond épuisement professionnel, lié à une surcharge de travail prolongée au cours de l'année précédant la création. La préparation du spectacle s'est ajoutée à d'autres engagements qu'elle a dû accepter pour des raisons financières, l'amenant à travailler à un rythme soutenu, sans véritable pause.

Elle dit s'être attachée avec beaucoup d'énergie à préparer les répétitions, espérant ainsi compenser un temps de travail jugé trop court en regard de l'ambition du projet. Cette sur-préparation a, selon elle, produit des effets contraires à ceux recherchés, en instaurant un cadre peu propice à l'émergence d'un espace de recherche artistique dans lequel les comédiennes auraient pu s'approprier leurs rôles. Elle affirme avoir adapté sa méthode au cours de la création, en proposant notamment une nouvelle organisation, mais admet que ces ajustements sont restés insuffisants face à la contrainte temporelle.

Elle mentionne plusieurs imprévus survenus en amont et pendant les répétitions (réécriture de scènes pour soulager l'épuisement de l'équipe, surcharge liée à l'anticipation de la diffusion du spectacle dans les saisons à venir, par exemple), qu'elle ne considère pas comme anormaux en soi, mais qui ont accru son épuisement et sa difficulté à être disponible. Elle dit avoir voulu rester forte et rassurante pour l'équipe, mais admet s'être repliée sur elle-même et avoir perdu en capacité

d'écoute. Elle reconnaît avoir été tendue, parfois impatiente, dans l'incapacité d'accueillir les besoins de chacune.

Elle évoque par ailleurs sa difficulté à intégrer, dans un projet aussi ambitieux, des personnes ne venant pas du théâtre. Ce choix, qui avait été une richesse dans les créations précédentes, s'est heurté selon elle, dans le cas du *Cyrano de Bergerac*, aux contraintes d'un calendrier trop serré.

D'une manière générale, elle se dit profondément désolée que le projet ait fait souffrir les personnes impliquées, alors qu'il portait, dans son intention initiale, un désir sincère de recherche collective, de joie au travail et de décloisonnement des rôles. Elle tient à présenter ses excuses les plus sincères à l'ensemble de l'équipe et de la production pour la manière dont elle a mené cette création, à l'opposé de ses valeurs personnelles et de celles de la compagnie. Elle prend l'entière responsabilité de ne pas avoir réduit l'ambition du projet malgré des moyens insuffisants pour l'envergure initialement envisagée. Elle annonce se mettre temporairement en retrait en renonçant à ses prochains engagements à La Bâtie - Festival de Genève et au sein de La Manufacture - Haute école des arts de la scène.

—

Après avoir envisagé plusieurs pistes pour permettre la poursuite du processus de création, tout en maintenant un dialogue avec les membres de l'équipe, le bureau directeur a dû constater que l'épuisement psychologique et parfois physique exprimé par plusieurs membres, conjugué à une perte de confiance envers la metteuse en scène, ne permettait plus de garantir un cadre de travail acceptable. Poursuivre les répétitions, même après plusieurs jours de pause, aurait constitué une prise de risque mettant en péril l'intégrité des membres de l'équipe de création.

Protéger les personnes concernées était, légalement et éthiquement, de la responsabilité de l'employeur, La Division de la Joie, et conjointement d'Ars Longa. La metteuse en scène n'a, dès lors, plus été associée aux décisions prises et nous avons concentré notre action sur quatre priorités : l'accompagnement des personnes impliquées, la mise en alerte des référents extérieurs de l'Association (safespaceculture, La Clinique du Travail SA), la garantie du paiement des rémunérations prévues pour les représentations annulées, et la transmission des informations clés relatives à l'annulation aux partenaires de la production².

Un travail d'analyse approfondi a également été mené, d'avril à juin 2025, afin de permettre une meilleure compréhension des mécanismes ayant conduit à cette situation.

Vers un milieu culturel plus sain

Le fait qu'une production doive être annulée faute d'avoir pu établir un cadre de travail suffisamment sain est évidemment problématique. Il n'est toutefois pas anodin qu'une compagnie indépendante ait choisi, à quelques jours d'une Première dans une institution majeure, de renoncer à l'aboutissement d'un projet après plusieurs mois de préparation.

Ce choix s'inscrit dans le respect du droit du travail, dont la mise en œuvre peut se heurter à la complexité des situations concrètes, tant celles-ci sont difficiles à évaluer, en particulier dans un cadre de création artistique dans lequel tou-te-s les acteur-ice-s d'un projet partagent le fort désir d'aboutir à un résultat à la hauteur des attentes du public et des théâtres qui les accueillent. Il reflète cependant une évolution du milieu culturel, où la question des conditions de travail fait l'objet d'une attention croissante, accompagnée d'exigences comparables à celles attendues dans les autres secteurs professionnels.

Nous tenons à remercier les partenaires³ qui ont su entendre l'urgence d'une situation dont la complexité, la charge émotionnelle et l'aggravation progressive ont affecté les membres de l'équipe sans qu'il leur soit possible de prendre du recul ou de solliciter une aide extérieure à temps.

² Théâtres coproducteurs, soutiens financiers publics et privés, administrations publiques genevoises en charge de la culture.

³ Le bureau de direction du projet souhaite exprimer en particulier sa reconnaissance à La Comédie de Genève, lieu initialement prévu pour la Première du spectacle, dont le comportement exemplaire dans un contexte d'annulation potentiellement préjudiciable à son image s'est distingué par une attention constante à ce que les décisions nécessaires à la protection des personnes engagées puissent être prises en conscience. Il tient également à remercier également le Théâtre de Vidy-Lausanne pour son soutien tout au long du processus qui s'est déroulé d'avril à aujourd'hui.

En tant que bureau de production, nous assumons une part de responsabilité dans les conditions qui ont rendu possibles les souffrances vécues par les personnes engagées. Nous regrettons en particulier de n'avoir pas exigé avec plus de fermeté un redimensionnement du projet de la part de la metteuse en scène à laquelle la création avait été confiée par La Division de la Joie. Nous n'avons à aucun moment envisagé que des problématiques liées au comportement de la responsable du projet surgiraient durant les répétitions.

Nous prenons acte du fait que les mesures de prévention actives lors des répétitions du *Cyrano* se sont révélées insuffisantes pour permettre la remontée spontanée d'information, malgré l'existence de liens de confiance établis depuis plusieurs années avec une partie de l'équipe de création et la disponibilité de plusieurs services PCE.

En conséquence, nous travaillons notamment à une version plus opérationnelle de notre charte, comprenant une clarification de nos processus en cas de désaccord avec la personne responsable d'un projet.

Nous élaborons également un mode de communication plus explicite des possibilités d'aide extérieure à destination des personnes engagées, et développons un canal de communication visant à recueillir tant des signalements de faits avérés et clairement circonscrits que de malaises plus diffus.

L'objectif est de permettre à la production d'intervenir au plus tôt, de manière mesurée : attention renforcée à une production, encadrement accru autour d'un-e responsable, audition d'une équipe, etc.

Ars Longa Production

Réactions médiatiques

À l'annonce de l'annulation de la Première, certaines prises de parole relayées dans les médias nous ont vivement interpellé·e·s. Plusieurs articles et interventions publiques ont avancé, de manière hâtive, des hypothèses sur les causes de cette annulation, évoquant notamment un fonctionnement horizontal impliquant une responsabilité partagée des interprètes. Il nous semble essentiel de rappeler que la création n'était pas pour autant l'œuvre d'un collectif. La responsabilité des choix artistiques et de la conduite des répétitions relevait clairement de la metteuse en scène.

Certaines publications nous ont particulièrement choqué·e·s par leur caractère ouvertement polémiste. Nous déplorons la légèreté avec laquelle elles ont été publiées. Elles ont en effet contribué à la prolongation d'une souffrance réelle au sein de l'équipe et à la propagation de contre-vérités, à un moment où tout était mis en œuvre pour que les personnes concernées puissent retrouver un cadre sécurisant.

Nous souhaitons, à l'inverse, remercier les journalistes qui compris que la priorité allait à la protection des personnes impliquées, avant même l'ouverture d'un débat public. Nous espérons que ce débat pourra avoir lieu dans un cadre apaisé et à distance des logiques de controverse, car cette réflexion collective nous semble essentielle à l'heure où le monde culturel s'attache à repenser et assainir ses pratiques.

Aux personnes impliquées

Nous souhaitons que la prise de conscience par la metteuse en scène du vécu qui a été partagé par la plupart des membres de l'équipe sur cette production puisse lui permettre de poursuivre son travail en garantissant des conditions de créations saines et sereines dans le cadre des projets qui lui seront confiés à l'avenir.

Nous remercions les membres de l'équipe pour la confiance qu'elles nous ont témoignée en acceptant de partager leurs vécus. Nous espérons que notre volonté de transparence puisse constituer un geste de reconnaissance et contribuer à une réparation symbolique de ce qu'elles ont traversé. Demeurant à leur écoute, nous formons le vœu que chacune d'entre elles trouve, dans la suite de son parcours, des espaces de création où règneront la confiance et la joie de travailler ensemble.

Association La Division de la Joie

Compagnie de théâtre, production du projet *Cyrano de Bergerac*

Association Ars Longa

Bureau de production, production exécutive et administration du projet *Cyrano de Bergerac*